

Déclaration publique.

Les lois spéciales comme celle de la «loi d'immigration » (Zuwanderungsgesetz) et ses modifications rendent insupportable la vie de millions d'immigrants en Allemagne.

Depuis environ un an, plusieurs immigrants à Berlin, surtout des jeunes, des femmes et des réfugiés qui ne peuvent pas prouver qu'ils ont des revenus suffisamment décent pour vivre et ce, car ils reçoivent par exemple le Hartz IV. Au lieu d'un prolongement temporaire de leur « permis de séjour »(aufenthalterlaubnis) ils reçoivent le « certificat provisoire » (Fiktionsbescheinigung), avec parfois le retrait du passeport même s'ils sont nés ici.

L'envoi d'un « certificat provisoire » (Fiktionsbescheinigung) par les Affaires Etrangères indique clairement que ceux qui le reçoivent sont des « personnes peu agréables ». Ce type de mesure peut quelques fois entraîner l'expulsion et même s'il n'en était pas question, il suppose une discrimination.

En ce qui concerne l'obtention d'un « permis d'établissement » (Niederlassungsrecht) ou l'obtention de la « naturalisation » (Einbürgerung) les obstacles sont également de plus en plus grands. Aussi, la « Réunification conjugale » (Ehegattennachzug) pour quelques pays, surtout pour la Turquie, est devenue quelque chose de presque impossible, même si l'on possède un passeport allemand. Une des nouvelles restrictions concernant les jeunes et « le droit d'établissement » (Niederlassungsrecht), c'est le contrôle des résultats scolaires grâce aux bulletins annuels et l'accomplissement des exigences à l'école. La création du « test pour la nationalisation » (Einbürgerungstests) depuis le 1er septembre 2008 suppose une autre mesure d'exclusion.

La loi sur l'immigration et l'initiative du ministre de l'Intérieur Schäuble mi-juillet 2008 tend à diviser les immigrants entre ceux qui sont utiles et ceux qui ne le sont pas. Pendant que les techniciens hautement qualifiés sont les bienvenus, des millions de personnes fuyant la guerre et la pauvreté sont rejetés par les « barrières » européennes.

Ces mesures discriminatoires nous semblent être la logique conséquente d'une politique migratoire dont l'essence est marquée par les intérêts économiques, même si les immigrants ont compté depuis les années 1950 pour une grosse part du croissement économique de ce. A partir de ce point de vue, les immigrants ne sont pas perçus comme des personnes avec des droits de citoyenneté mais considérés comme un problème en matière de sécurité et une charge financière. C'est comme cela qu'ils sont en effet traités.

Dans ce contexte nous condamnons également la loi de retour de l'UE du 18 juin 2008 approuvée par le Parlement Européen, supposant redoubler les conditions pour détenir et expulser les immigrants sans papiers.

Nous, les signataires de cette lettre, affirmons que la pratique de la politique d'émigration du gouvernement allemand et de la politique du Sénat de Berlin est d'une manière scandaleuse contre la position apparente prétendument adoptée au sujet de l'intégration des immigrants.

Nous demandons d'urgence au Gouvernement allemand et au Sénat berlinois un rapide changement des règlements et pratiques en matière migratoire pour que les immigrants de cette ville puissent se sentir intégrés, avec les mêmes droits. Pendant que les lois sur les immigrations discriminatoires persistent, ces institutions seront les responsables du futur et l'augmentation des tensions au sein de la société.

Ecrit par: Allmende e.V.      El Cielo x Asalto      Initiative Grenzenlos e.V.

Note: Cette déclaration s'adresse à tous les individus, groupes et organisations intéressées pour signer cette pétition avant la fin du mois d'août. En septembre, elle sera envoyée à toutes les institutions de l'Etat et des médias. En même temps, celle-ci à l'intention d'être utile à la collaboration contre la situation dénoncée ci-dessus.